5 Au-delà des recommandations, comment mener à bien des projets interculturels ?

Avec quels moteurs, quels freins et quels obstacles ?

Par Christine Kulakowski – Directrice du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) et co-présidente du comité de pilotage des Assises de l'Interculturalité

L'Interculturalité, un peu de recul...

Dans un ouvrage paru en 1994 et intitulé « Plaidoyer pour l'interculturel », Antonio Perotti rappelle que le Conseil de l'Europe a été pionnier, dans les années 1980, dans la réflexion sur la nécessaire « interculturalisation » des sociétés européennes, sur base du fait sociologique de la multiculturalité de celles-ci[1].

Les années 1980 sont aussi celles de la prise de conscience de la part des Etats et des populations du caractère structurel de la présence des immigrés et de leurs descendants dans la société belge. Les années 1990 et suivantes confirmeront ce constat, entre autres par le biais de divers « événements » où certains descendants d'immigrés, souvent devenus belges, ont manifesté à la fois leur révolte contre des discriminations diverses, et leur désir de participer à part entière à la société où, pour la plupart, ils étaient nés.

Pour anecdote, 1991 est aussi l'année où le Centre socioculturel des Immigrés de Bruxelles (fondé en 1981), se re-nomme Centre Bruxellois d'Action Interculturelle. Le Centre voulait ainsi signifier que l'intégration devait, dans ses modalités, impliquer la société dans son ensemble et travailler sur les interactions en son sein.

Depuis, les immigrations se poursuivent et la gestion de l'intégration (et la question des discriminations), de la pluralité culturelle et religieuse et de la précarité socio-économique croissante, sont des enjeux qui s'additionnent et se complexifient. Dans ce contexte, les Assises de l'Interculturalité nous montrent de quelle façon, en 2011, des constats sont posés et des pistes de solution esquissées. Le débat est d'actualité et est conflictuel.

Dans ce contexte, de quoi parle-t-on quand on parle de « projets interculturels » ?

Les projets interculturels, de quoi s'agit-il ?

Dans notre conception, il s'agit de projets qui proposent des formes d'action commune à des personnes ou des groupes porteurs d'héritages, de trajectoires et d'origines culturelles et sociales diverses.

La notion de Culture est ici à comprendre au sens anthropologique, celui de mode de vie, de système intégré et intériorisé de représentations et de réponses à l'environnement.

1 Plaidoyer pour l'Interculturel, Antonio Perotti, Editions du Conseil de l'Europe, 1994.

Dans cette conception, la Culture comporte au moins **deux caractéristiques:**

- celle d'être une réalité à **multiples dimensions**, dont l'origine nationale ou culturelle n'est qu'une variable parmi d'autres. Elle doit être appréhendée au sens large, en ce compris les cultures de classe, de genre, de génération, et également les cultures familiales, professionnelles et institutionnelles, les cultures locales ou régionales, sans oublier celles relatives aux convictions religieuses ou idéologiques. A ces différents mondes culturels correspondent différents modèles normatifs et identitaires qui peuvent contribuer autant à enfermer et à exclure qu'à structurer et à mobiliser;
- celle d'être **dynamique**, en perpétuel mouvement d'altération, d'adaptation et de création, en fonction des nouveaux contextes auxquels les personnes font face. La Culture est donc une production de sens et de pratiques où les individus et les groupes d'individus sont des acteurs.

L'approche interculturelle implique des manières d'être, de penser et d'agir, qui créent ou renforcent des liens sociaux qui rassemblent des personnes porteuses d'identités plurielles,[1] et divers groupes de la société.

Du point de vue politique, les projets interculturels s'inscrivent dans une vision du monde qui se veut une alternative aux processus de ségrégation, de discrimination et de repli identitaire ou « communautariste[2] ». Il s'agit d'une conception volontariste, à caractère politique, social et culturel, qui est basée sur des valeurs d'hospitalité, d'égalité, de solidarité et de respect de l'altérité.

Les projets interculturels peuvent se développer dans plusieurs champs d'action : social, santé, Culture, éducation et formation.

Partageant la réflexion de **Michel Wieviorka**[3]**,** nous pensons qu'il faut dépasser l'opposition éventuelle entre le sujet[4] et les appartenances[5] en considérant tout aussi légitime la logique de l'individualisation que celle de l'appartenance.

Dans la mesure où les groupes revendiquent leur identité communautaire (particularisme culturel, origine nationale, religieuse,...) avec plus ou moins d'ouverture (démocratique) ou de fermeture, le sujet se trouve face à un double défi : la «dissolution» d'une partie de son identité (héritage, patrimoine, mémoire) dans une société trop «ouverte» ou «l'assignation à résidence communautaire» exigée par des groupes communautaristes ou provoquée par une société qui n'offre pas de moyen de mobilité socio-économique ascendante.

Les projets interculturels impliquent des actions qui permettent aux personnes et aux groupes de cheminer à la recherche d'une conjugaison de l'autonomie et des appartenances héritées et choisies. Ces projets s'inscrivent dans une perspective :

- où l'individu est autorisé à choisir un positionnement identitaire propre (je me reconnais ou non comme membre de ...),
- où les individus ou les groupes d'individus ne sont pas réduits à leurs origines géographique, ethnique, sociale,...
- où, dans le respect des principes fondamentaux d'une société démocratique, se développe une interculturalité inclusive.
- où la dimension du genre est envisagée comme une question transversale à prendre en compte.

Les projets interculturels, pour une association comme le CBAI, s'inscrivent dans un contexte

1 Exemple:»Je suis belge, musulmane et enseignante» et la rencontre peut avoir lieu à partir de l'un ou plusieurs traits de cette identité plurielle.

2 Pour une définition plus précise des concepts de « multiculturalité », « approche assimilationniste » et « approche communautariste », voir André Marc, Le manifeste de l'action interculturelle , 2004, www.cbai.be.

3 WIEVIORKA M., «Entre individualisme et identités culturelles : les dilemmes de la communication d'aujourd'hui» in «L'idiot du village mondial, les citoyens de la planète face à l'explosion des outils de la communication : subir ou maîtriser ?», SAUTET M. et alii, Editions Luc Pire, Bruxelles/ Charles Léopold Mayer, Paris, 2004.

4 L'individu-sujet est celui qui revendique le droit à pouvoir être, partiellement du moins, le créateur de sa propre existence (et qui reconnaît le même droit aux autres).

5 L'appartenance au sens de l'affirmation des identités culturelles.

d'inégalité des positions sociales[1] et toutes les conséquences que cette inégalité entraîne.

Nous considérons que les inégalités socio-économiques qui génèrent des situations de précarité sont renforcées en ce qui concerne les populations issues des migrations et des exils. Cela se produit à travers des phénomènes de discrimination scolaire, à l'embauche, au logement etc., sur base de leurs identités sociales, culturelles et confessionnelles.

Au CBAI, dans nos projets interculturels, nous faisons le choix :

- de ne jamais découpler la question culturelle de sa dimension sociale (c'est-à-dire de la domination sociale qui s'y joue) ;
- d'identifier qui sont les dominés dans une interaction sociale et culturelle et de faire valoir leur point de vue ;
- de renforcer les capacités des personnes et des groupes notamment issus des minorités culturelles afin qu'ils puissent devenir des multiplicateurs sociaux ;
- de concevoir l'action interculturelle comme une démarche qui concerne la société dans son ensemble, ce qui suppose un travail sur les mentalités et les représentations de tou(te)s[2].

1 Au sens du sociologue Pierre BOURDIEU, pour qui la « position sociale » est la dimension objective occupée dans l'espace social, à distinguer de la « condition sociale » qui désigne les ressources mobilisées au niveau subjectif.

2 Extrait de la note « Vision, missions, positionnement stratégique et expertise du CBAI », adoptée par l'AG du CBAI, avril 2008.

Comment mener à bien les projets interculturels ? Quels moteurs, freins et obstacles ?

Selon l'écrivain et historien québécois Fernand OUELLET[3], impliqué dans le domaine de l'éducation interculturelle, et selon nos propres expériences, on est souvent enfermé dans la confrontation stérile entre deux positions contradictoires : la valorisation et la protection des différences culturelles, ou le déni de ces différences et une fermeture au pluralisme.

Il existe toutefois une autre voie, plus complexe et plus nuancée : celle de l'intégration pluraliste ou de la citoyenneté pluraliste. Adopter cette conception c'est décider de moins investir dans la défense des particularismes ethnoculturels, et de travailler plutôt à créer de multiples espoirs d'interaction et de délibération où chaque citoyen pourra intervenir sur un pied d'égalité sans devoir renier ce qu'il est.

Cela suppose que **chacun soit préparé à voir son identité et son rapport à son groupe d'appartenance se transformer dans ce processus ouvert d'interaction et de délibération démocratique.** Cela n'est pas incompatible avec la possibilité, pour celles et ceux qui le souhaitent, d'accorder également de l'importance à leur participation dans leur groupe d'appartenance.

Ceci dit, pour mener à bien des « projets interculturels », nous considérons qu'il faut les inscrire dans une triple perspective, telle que l'a présentée Martine **Abdellah-Pretceille**[4] :

- la perspective subjectiviste
- la perspective interactionniste
- la perspective situationnelle

La perspective subjectiviste

Elle pose une relation entre des individus porteurs de Culture, chacun s'étant approprié subjectivement cette Culture de façon unique, en fonction de son âge, de son genre, de ses appartenances sociales et de sa trajectoire person-

3 Les défis de pluralisme en éducation, Fernand Ouellet, Ed. L'Harmattan, 2002, pp 40-48.

4 Citée dans l'ouvrage « L'intervention interculturelle », sous la direction de Gisèle LEGAULT, Editions Gaëtan Morin, 2000.

nelle. On ne rencontre pas une Culture mais un individu ou des groupes qui mettent en scène leur Culture.

La perspective interactionniste

L'interculturalité implique que l'on reconnaisse qu'il y a, au moins, deux acteurs en présence : « toute mise en question de l'autre ne peut qu'être doublée d'un questionnement sur le moi. Méthodologiquement, l'accent doit être mis beaucoup plus sur le rapport que le « je » (individuel ou collectif) entretient avec autrui, plutôt que sur autrui proprement dit. C'est un processus de relation en miroir qui fonde le discours interculturel »1

La perspective situationnelle

L'interculturalité n'implique pas seulement des différences de normes et de valeurs dans l'interaction, elle suppose aussi des différences de statuts car les cultures s'inscrivent toujours dans l'histoire, dans l'économie, dans la politique, ce qui complexifie encore l'interaction.

C'est sur base de ces trois perspectives que nous pouvons dire que tout projet interculturel, dans quelque domaine que ce soit, doit s'inscrire dans une conception où il participe d'un processus d'interaction des « identités qui se donnent mutuellement un sens dans un contexte à définir à chaque fois »[2].

S'inscrivant dans cette approche, Margalit Cohen-Emerique, psychologue et formatrice française, propose une triple démarche, indique des obstacles et propose des ressources pour mener à bien des projets à visée interculturelle.

Margalit Cohen-Emerique vient de terminer un ouvrage qui relate son approche.[3]

1 Ibidem
2 Ibidem
3 Pour une approche interculturelle en travail social - théories et pratiques, Margalit Cohen-Emerique, Presses de l'Ecole des Hautes études en Santé Publique, Rennes, 2011.

Une triple démarche

Bien qu'elle ait élaboré sa démarche comme une compétence à développer principalement chez les professionnels travaillant dans le champ de l'aide sociale, de la petite enfance et de la santé, il nous semble qu'elle peut inspirer aujourd'hui tout professionnel travaillant en milieu multiculturel et voulant développer des projets interculturels sur son terrain :

- la démarche de **décentration** permet au professionnel de prendre conscience de ses propres référents culturels et des menaces à son identité que peut faire vivre la rencontre avec l'altérité afin d'accéder à une certaine « neutralité culturelle ». C'est, en quelque sorte, un exercice de prise de distance par rapport à soi, permettant l'ouverture à autrui ;
- la **découverte du cadre de référence de l'autre**, tel qu'il a été intégré de façon unique par chacun, afin de donner un sens aux demandes, aux projets et aux comportements de l'autre ;
- la **négociation/médiation** pour trouver un cadre commun d'action, après que les deux premières démarches aient permis de distinguer le négociable et le nonnégociable pour chaque partie.

Cette démarche est indispensable pour aborder les conflits de valeurs et de codes existant dans une société multiculturelle. C'est un travail complexe qui pose des questions fondamentales, entre autres :

- jusqu'où accommoder sans perdre ses repères spécifiques aux niveaux personnel, institutionnel, professionnel, jusqu'où « interculturaliser » la société ?
- à quel niveau se prendraient les décisions de négociation/médiation ?4
- va-t-on former une catégorie nouvelle de médiateurs interculturels ou est-ce aux professionnels de l'action sociale, médico-sociale, éducative,... que revient cette démarche ?

4 Voir chapitre II - Emploi - 1.2. les aménagements raisonnables, pages 64-67 - Rapport des Assises de l'Interculturalité, novembre 2010 - www.cbai.be.

- enfin, ne risque-t-on pas, dans le choix de cette approche, de masquer les problèmes généraux socio-économiques qui se posent à la société ?

Nous optons pour une conjugaison d'approches : la prise en compte des questions générales d'ordre socio-économique et politique, la lutte contre les discriminations et la promotion de l'interculturalité.

Cinq types d'obstacles

- La **première catégorie** d'obstacles regroupe les représentations, les idées que nous véhiculons concernant « l'étranger à nous-mêmes », l'étranger appartenant à tel groupe social, tel pays, telle religion, tel peuple. Ce sont les préjugés, les stéréotypes, les a priori, à ne pas confondre avec le racisme et la xénophobie.
- La **deuxième catégorie d'obstacles** regroupe les ethnocentrismes, c'est-à-dire le fait qu'on décode la diversité avec ses propres modèles culturels. C'est l'incapacité à se représenter ce qui ne nous ressemble pas et, si on le voit, de le comparer à soi, en portant un jugement de valeur à son égard.
  En fait, toute véritable communication interculturelle (ou projet interculturel) se fonde sur une démarche fondamentalement paradoxale. Elle suppose que celle ou celui qui s'y engage, reconnaisse l'autre à la fois comme semblable et comme différent.
- Le **troisième type d'obstacle**s regroupe nos modèles professionnels ou d'action : des règles et des savoirs qui balisent les expertises professionnelles, des règles idéologiques, bureaucratiques et administratives, des usages sociaux courants et des codes de comportement.
- Le **quatrième type d'obstacle**s a trait au processus de ségrégation à l'œuvre dans la société (au niveau spatial, social, culturel) qui fait que les espaces de rencontres interculturelles, au sens large, doivent le plus souvent être provoqués pour exister.
- Enfin un **cinquième type d'obstacles** peut résider dans un contexte sociétal où les menaces intérieures (les précarités socio-économiques, les fragilités identitaires, les blocages de la mobilité sociale/ « ascenseur social ») et extérieures (conflits internationaux, concurrence socio-économique,...) provoquent des replis identitaires dans toutes les couches de la société, et des manifestations d'hostilité à l'ouverture interculturelle.

Par rapport à ces obstacles, et en vue de poursuivre l'interaction avec l'altérité, on peut mobiliser des ressources, pour chercher à agir, soit sur son environnement pour le modifier, soit sur soi en changeant sa perception de la situation.

Les ressources

Margalit Cohen-Emerique propose aux acteurs sociaux quatorze démarches qui sont autant de ressources potentielles pour mener des projets interculturels :

1. Une prise de conscience d'un processus de menace chez soi : processus de réflexivité. Cette ressource fait partie de la démarche de décentration.
2. Une recherche d'indices sur l'interlocuteur et sur le contexte pour donner sens au scénario reçu. L'objectif final est de découvrir le cadre de référence de l'autre.
3. Une émission d'indices quant à son degré d'incertitude, afin que l'autre aide à la compréhension de la situation (manifester sa surprise afin de recevoir des éclaircissements).
4. La recherche d'informations après la rencontre, en réponse à ses questionnements avec les ressources diverses : centres de documentation, informateurs, associations de migrants,...
5. Le passage du registre professionnel au registre personnel.
6. La perception de la situation comme un défi : « je vais apprendre quelque chose ».
7. La capacité de faire des détours par rapport à l'objectif fixé.

8. L'élaboration de plusieurs hypothèses et les tester une à une.
9. Une reconnaissance (plus ou moins diffuse) de la force des valeurs et des besoins de l'autre.
10. La poursuite de l'interaction pour maintenir un échange, verbal ou non verbal.
11. Anticiper : se préparer à ce que le scénario reçu ne corresponde pas au scénario attendu.
12. Se référer à une parole transcendante (allégorie, proverbe, citation) - trouver des « universaux ».
13. Tenter une négociation ou une médiation (avec une tierce personne) pour rapprocher les positions opposées ou éloignées, c'est-à-dire rechercher ensemble, par le dialogue et l'échange, un minimum d'accords, un compromis où chacun se voit respecté dans son identité, dans ses valeurs de base, tout en se rapprochant de l'autre. Ce rapprochement est à faire des deux côtés[1].
14. La capacité de se poser seul ou de chercher l'appui d'un responsable pour entreprendre une médiation - dimension institutionnelle et/ou politique.

Ces quatorze démarches sont présentées a priori comme individuelles car c'est dans la motivation des personnes que ces démarches s'enracinent. Mais elles peuvent être mises en œuvre au niveau collectif par des équipes ou dans le cadre de dispositifs où elles peuvent devenir une démarche culturelle commune.

Bien évidemment, la mise en action de ces ressources suppose qu'il existe une volonté de recherche de « compromis », où la solution devient autre chose que ce qui « allait de soi » pour chacun des acteurs, selon leur cadre de référence et leur conception de la société.

Dans ce sens, les Assises de l'Interculturalité ont été aussi un exercice de « compromis », tel un projet interculturel en devenir.

---

1 Voir le traitement de situations concrètes dans l'ouvrage de Margalit Cohen-Emerique, ainsi que dans l'ouvrage « Laïcité, mode d'emploi » de Dounia BOUZAR, Ed. EYROLLES, 2011.